

# Fougères Communauté

# La Lettre



Fougères  
Communauté

/ Billé / Beaucé  
/ La Chapelle - Janson  
/ Combourfillé  
/ Dompierre - du -  
Chemin  
/ Fleurigné / Fougères  
/ Javené / Laignelet  
/ Landéan / Lécousse  
/ Le Loroux / Luitré  
/ Parcé / Parigné  
/ Romagné  
/ Saint - Sauveur - des -  
Landes  
/ La Selle - en - Luitré

Décembre 2015 \_\_\_\_\_ N°58

Retrouvez les numéros précédents sur [www.fougeres-communauté.bzh](http://www.fougeres-communauté.bzh)

Pour l'emploi & le développement  
de nos entreprises p.3  
Pour l'amitié européenne p.10  
Pour l'habitat p.12  
Pour la culture p.14  
Pour les loisirs p. 23

## L'Esprit «Réseau»



Plateforme « Initiative Pays de Fougères »



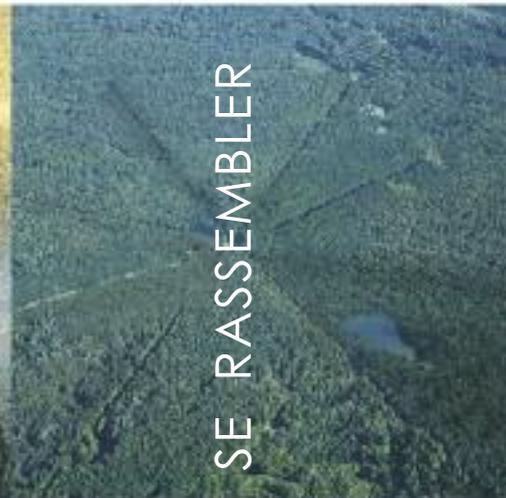
Quand le Conservatoire forme les musiciens des  
Ensembles « Amateurs » de nos communes



Réseau des Comités de Jumelage



IMAGINER



SE RASSEMBLER



CONSTRUIRE



GRANDIR

En **2016**  
nous nous mobilisons  
autour des valeurs  
qui animent notre  
communauté...

## 2016 : une année de rassemblement & de mutations «Nous changeons d'échelle» !



**Bernard Marboeuf**  
Président de  
Fougères Communauté

En ce début d'année 2016, à chaque niveau de nos territoires, dans nos espaces de vie collectifs et privés... : Affirmons ensemble, notre attachement au respect de nos **libertés**, notre volonté d'**ouverture** mais aussi notre **fermeté** dans la défense de nos **valeurs**, notre engagement dans la **solidarité**...

2016 est l'année où se révéleront les grandes mutations de nos intercommunalités. C'est au cours de cette année, décisive, que seront tracés nos nouveaux périmètres - élargis par la fusion avec d'autres communautés du Pays de Fougères - et où nous nous préparons à accueillir, dès le 1er janvier 2017, nos nouvelles compétences.

Nous entrons, de plain - pied, dans une nouvelle ère, passionnante, de notre histoire communautaire.

Depuis de nombreux mois, l'actualité de nos communauté de communes, est placée sous les projecteurs des débats et concertations, générés par la loi de Nouvelle Organisation des Territoires de la République (la loi NOTRe).

Cette nouvelle organisation a déjà modifié la « géographie » de nos régions : moins nombreuses (13 régions contre 22 auparavant) mais aux compétences renforcées. Pour les communautés de communes, la même loi, en leur imposant un seuil minimal de population, génère aussi un effet de regroupement : chaque communauté de communes, à compter du 1er janvier 2017, devra représenter au minimum 15 000 habitants.

Avec ses presque 42 000 habitants, Fougères Communauté n'est pas « touchée » par ses seuils. Mais nous voyons là l'opportunité de réécrire notre histoire en renforçant notre espace de cohésion, d'ambition collective et de responsabilité... En nous associant aux autres communautés de communes nous consolidons et dynamisons notre pôle d'équilibre à l'Est du Département. Nous affirmons notre place aux côtés des autres pôles de St-Malo, Vitré, à la périphérie immédiate de la métropole rennaise.

Au mois de juin prochain, les communautés de communes auront fait leur choix, une nouvelle carte intercommunale se dessinera. Au 1er janvier 2017, dans ce nouveau « paysage » recomposé, notre communauté, renforcée, constituera une nouvelle force de projets et d'action, de solidarité et de cohésion.

Vous le constaterez, dans les articles qui composent ce numéro de La Lettre de Fougères Communauté : la culture de réseau et la solidarité animent de nombreux projets sur notre territoire. Je veux parler des projets portés par notre communauté de communes mais aussi de la formidable énergie de nos associations locales.

Pour exemple : l'engagement remarquable des bénévoles de la plateforme « Initiative Pays de Fougères » dans le soutien financier et le parrainage de créateurs d'activités. Ou encore : l'action du réseau des comités de Jumelage qui nous rappelle comment l'Europe se construit, aussi, dans nos communes par les liens d'amitié tissés entre les habitants.

A l'heure où la culture du rassemblement et de la coopération donne, plus que jamais, ses couleurs à l'actualité de nos territoires en voie de regroupement, je vois dans ces exemples, l'illustration de la communauté humaine que nous formons, déjà, laquelle est aussi le socle des grandes mutations que nous entreprenons.

# Le fonds d' **Aides à la création d'emplois**

## 14 entreprises « conquises » : 76 nouveaux emplois



Une convention a été signée en octobre dernier, entre Serge Laigle - « Laigle récupération »- et Bernard Marboeuf, président de Fougères Communauté : 5 000 € pour soutenir la création de 2 emplois de chauffeurs manutentionnaires.

2 500 € par emploi créé : Fougères Communauté a déjà attribué à ce jour 190 000 € d'aides cumulées.

**Chez « Laigle récupération »** l'acquisition d'une presse cisaille fait partie du plan de développement de l'activité. L'entreprise située à Luitré, est spécialisée dans la récupération, le stockage et la commercialisation de métaux (ferreux et non ferreux). Elle prévoit d'investir environ 136 500 € dans la réalisation d'une dalle béton sur son site et l'achat de bennes de stockage... Ses effectifs passent de 5 à 7 personnes.



**76 :** c'est, à ce jour, le nombre de créations d'emplois aidées par Fougères Communauté dans le cadre d'un dispositif lancé il y a 4 ans.

Ce dispositif repose sur le versement d'une aide directe attribuée aux entreprises porteuses d'un projet de développement (ou de création) associant programme d'investissement et recrutement de personnel.

**La simplicité même du dispositif n'est sans doute pas étrangère à son succès.**

**Le principe :** Une entreprise souhaite développer son activité. Son projet repose à la fois sur des investissements - immobiliers, outils de production... - et des recrutements.

L'entreprise (micro-entreprise, petite ou moyenne entreprise de 1 à 250 salariés) peut bénéficier du dispositif (2 500 € par emploi créé)...

A la seule condition de répondre à quelques critères d'attribution, lesquels sont liés au montant de l'investissement et au nombre d'emplois créés : de 30 000 € à 100 000 € investis selon la taille de l'entreprise et un minimum de 1 à 4 emplois créés, là encore en fonction de la taille de l'entreprise.

L'aide financière de Fougères Communauté peut aller jusqu'à 20 000 € (soit un maximum de 8 créations aidées).

L'entreprise dispose de 2 années pour créer ses emplois aidés.

Fougères Communauté, financeur du dispositif, bénéficie de l'appui technique de la délégation CCI St - Malo / Fougères : une 1ère instruction des dossiers est en effet assurée par des conseillers de la délégation fougeraise.

Une entreprise ayant déjà bénéficié du dispositif peut de nouveau y recourir, pour un nouveau projet, au bout de 3 ans.

# Le fonds d'aide à la création d'emplois en 2015

## 17 créations d'emplois aidées en un an

En 2015 : 17 créations d'emplois - 5 entreprises - ont bénéficié de l'aide de Fougères Communauté au titre de son dispositif, dans les secteurs de la bagagerie de luxe, des transports, de la récupération de métaux, du secteur bois, du service aux entreprises. Il s'agit d'emplois liés aux métiers de chauffeurs, caristes, manutentionnaires, mécaniciens en confection, activité commerciale et vente, formation...  
= 42 500 € d'aides attribuées par Fougères Communauté.



Octobre 2015 : convention avec l'entreprise Peltier Bois (4 créations d'emplois).  
Le siège de l'entreprise est implanté à Javené sur un site de 15 ha.

### 4 créations d'emploi aidées à l'entreprise Peltier

L'entreprise dont le siège est implanté à Javené, développe une activité d'importation - transformation et distribution de bois : bois de charpente et d'ossature, de menuiserie...

Elle emploie 40 personnes localement. Avec ses 10 filiales réparties sur le territoire national, ses effectifs regroupent au total 120 salariés.

La création de 4 emplois sur le site de Javené est appelée à renforcer son équipe commerciale et vente, ainsi que celles des caristes / scierie.

Ces créations s'inscrivent dans un projet de développement qui nécessite par ailleurs l'aménagement d'une plateforme logistique, l'acquisition de nouveaux systèmes d'information...

### 1 création d'emploi aidée aux Transports Bourbon

Le Transport routier de marchandises est la spécialité de la société située à Billé.

Avec l'acquisition de nouveau matériel (tracteur routier, benne), la création d'un emploi de Chauffeur routier vient renforcer la capacité de l'entreprise locale à conforter sa présence sur le marché du fret de proximité.

### 2 créations d'emplois aidées chez Gama Form

Gama Form est une société de service aux entreprises proposant du conseil, des audits et des formations réglementaires en hygiène et sécurité des salariés selon le Code du travail en vigueur.

Elle accompagne également les entreprises dans l'analyse du document unique. Par ailleurs, elle vend et forme à l'utilisation des défibrillateurs.

### 8 créations d'emploi aidées chez Bagage France Luxe

Zone de la Guénaudière, à Fougères, l'entreprise travaille pour le secteur de la bagagerie : cuir et toile de luxe (coupe, préparation, piquage, finition). La production porte sur des séries de 30 à 2 400 pièces.

Le projet de Bagage France Luxe repose sur une extension de ses locaux et l'acquisition de nouvelles machines. Il est assorti de 10 créations de postes de mécaniciennes en confection.

L'entreprise entend se positionner comme partenaire de tout premier ordre dans le domaine de la bagagerie haute gamme et plus largement sur le secteur de la maroquinerie.

### 2 créations d'emploi aidées chez Laigé Récupération

L'entreprise implantée à Luitré, est spécialisée dans la collecte et la valorisation des métaux destinés au recyclage ou au réemploi.

Sa clientèle est à 95% constituée de professionnels du recyclage et de la transformation.

L'entreprise qui emploie actuellement 5 personnes, est en développement constant depuis 4 ans.

Son nouveau projet qui nécessite des aménagements et l'implantation de bennes sur son site, intègre aussi la création de 2 emplois de chauffeurs manutentionnaires.

**En savoir plus sur le dispositif :** [ccariou@fougeres-communaute.bzh](mailto:ccariou@fougeres-communaute.bzh) ou [cjutzet@fougeres-communaute.bzh](mailto:cjutzet@fougeres-communaute.bzh)

## Parc d'activités de l'Aumaillerie

### Fougères Communauté acquiert un bâtiment destiné à la création d'un atelier relais artisanal

Les bâtiments relais sont une réponse aux besoins d'entreprises en quête d'immobilier adapté et à prix compétitifs.

Fougères Communauté qui dispose déjà d'un bâtiment relais sur le parc de Plaisance, vient de décider l'aménagement d'un second bâtiment d'activités, conçu pour les entreprises artisanales. A cet effet, la communauté de communes a décidé d'acquérir un bâtiment aujourd'hui vacant, situé sur le parc de l'Aumaillerie.

Objectif : l'aménagement de cellules « Bureau + Atelier » destinées à l'accueil d'activités artisanales.

Les cellules seront proposées à la location aux porteurs de projets (4 entreprises pourraient y être accueillies en même temps).

Montant de l'investissement : estimé à 1,5 million €.

L'entrepreneur qui souhaite lancer une activité ou mener à bien un projet d'extension nécessitant un déménagement, peut être freiné - voire stoppé - par les contraintes liées au foncier et à l'immobilier (achat du terrain, construction du bâtiment...)

Le calendrier prévisionnel peut en être affecté ; les moyens financiers à engager avant même le démarrage de l'activité, peuvent s'avérer dissuasifs.

La solution du bâtiment - relais, proposé par la collectivité, est une solution appréciée pour cette étape de transition.

Elle permet de démarrer et de conforter l'activité dans des locaux loués par la collectivité (à un prix très compétitif).

L'atelier relais de l'Aumaillerie sera aménagé dans les bâtiments autrefois occupés par SAS Volailles des trois Duchés (propriété jusqu'alors de la SEM Pays de Fougères).

Fougères Communauté agit directement pour le développement, l'économie et l'emploi local en optimisant ses capacités à attirer de nouvelles activités et en accompagnant les projets d'extension des activités locales existantes. Elle gère notamment et valorise une offre foncière attractive pour les entreprises : 241 ha de parcs d'activités aménagés répartis sur le territoire (dont 167 ha sont occupés par des entreprises et 74 ha en cours de commercialisation)



(photo Jean-Luc Barbelette / Fougères - septembre 2015).

Parc d'activités de Plaisance : le chantier MONBANA a repris son rythme. Le parc accueille déjà : Disgroup, les Transports Groussard, AS 24, Aussant, Freinage PL Service, Fougères Test Poids Lourds, LM Diffusion, Lemée TP, Heude Bâtiment, Aussant.

## Sur le parc d'activités de Plaisance, le chantier « Monbana » devrait s'achever cet été

La construction des nouveaux locaux de la Chocolaterie Monbana est liée à l'implantation prochaine d'une unité de production (poudres chocolatées, boissons diététiques, poudres pour dessert) de la célèbre marque dont le siège est installé à Ernée.

Le projet - qui repose dans un 1er temps sur la délocalisation d'une antenne de production basée à Landivy - prévoit la création d'une trentaine d'emplois d'ici à 3 ans.

Des difficultés liées au montage financier avaient, au printemps, ralenti le chantier. Il a repris son rythme à la rentrée.

Pour assurer la réussite du projet dans les meilleures conditions, les élus communautaires ont décidé de placer entre les mains de Fougères Communauté : la compétence maîtrise d'ouvrage et le financement (5,7 millions €).

Un accord a été signé avec la Chocolaterie Monbana prévoyant un remboursement des sommes engagées par la mise en oeuvre d'un crédit bail sur les bâtiments (un loyer mensuel de 37 780 € payable par l'entreprise, sur une durée de 15 ans).



Ancien bâtiment de SAS Volailles des Trois Duchés : 926 m<sup>2</sup> bâtis (cellules atelier - bureau de 150 - 200 m<sup>2</sup>) sur un terrain de 11 595 m<sup>2</sup>.

# « Initiative Pays de Fou Une plateforme, un esprit, des

Depuis sa création il y a 15 ans, la plateforme associative « Initiative Pays de Fougères » a apporté son soutien financier, son accompagnement, ses parrainages à 400 porteurs de projets.

400 porteurs de projets qui ont pu devenir entrepreneurs (création ou reprise d'activités)... avec un taux de réussite remarquable puisque 90% des entreprises accompagnées par la plateforme, passent le cap difficile des 3 premières années et s'installent dans la pérennité.

Créer son activité, reprendre une « affaire » à son compte... quand l'envie et / ou l'opportunité sont réunies et que l'idée est bonne... il reste encore à concrétiser le projet, à trouver les financements, à rencontrer les « bonnes personnes ressources »...

Depuis 15 ans, la plateforme « Initiative en Pays de Fougères » s'emploie à soutenir les porteurs de projet locaux (*en partenariat étroit avec la CCIT St-Malo / Fougères à laquelle elle est adossée*). Plus qu'un coup de pouce, elle apporte un accompagnement inscrit dans la durée, la confiance et une vraie qualité relationnelle : attribution de prêts d'honneur - sans intérêt ni garantie - conseil et orientation en phase de montage du dossier, suivi et parrainage personnalisés pendant les 1ères années de vie de la nouvelle entreprise.



Jacotte Dupont,  
présidente de la plateforme

**60 bénévoles** munis d'une solide expérience, animés par l'envie de transmettre... Ils ont beaucoup à partager et misent sur la qualité relationnelle

« **Jacotte Dupont**, présidente de la plateforme : « Nous accordons énormément d'importance à la qualité de la relation humaine : dans l'accompagnement que nous proposons aux porteurs de projet comme dans les relations qui unissent les bénévoles entre eux... »

La plateforme mise aussi sur le renforcement des liens de partenariat avec les élus du territoire et vient, en ce sens, de créer ses « brigades d'ambassadeurs » auprès des collectivités locales.

## Prêts d'honneur, prêts complémentaires... à taux 0 : l'effet confi

>> La plateforme est dotée d'un fonds d'intervention, constitué de contributions publiques et privées, qui lui permet d'accorder des **prêts d'honneur** pouvant aller jusqu'à 25 000 €.

Fougères Communauté contribue à ce fonds, à hauteur de 4 500 € chaque année.

L'attribution du prêt d'honneur repose sur une vraie relation de confiance : sans intérêts, il est remboursable sur une durée de 2 à 5 ans. Il permet de renforcer les fonds propres du porteur de projet. Mais plus encore, il optimise ses chances d'obtenir un prêt bancaire.

Un dossier accepté par « Initiative Pays de Fougères » gagne en crédibilité auprès d'une banque.

« En moyenne, pour 1 € que nous accordons, les banques prêteront entre 7 € et 10 €... Notre prêt a un effet levier » témoigne Jacotte Dupont, présidente de la plateforme.

> Grâce à un partenariat avec les communautés de communes du Pays de Fougères, un prêt d'honneur complémentaire, est mis en place pour accompagner les entrepreneurs s'installant dans le périmètre de chaque communauté engagée.

**Fougères Communauté : 100 000 € sur 3 ans.**

La Communauté de communes confirme son engagement auprès de la plateforme et renforce son soutien aux porteurs de projets qui souhaitent s'implanter ou développer leur activité sur l'une ou l'autre de ses 18 communes.

Ce prêt vient abonder le prêt d'honneur.

Une convention a été signée, en ce sens, en septembre dernier entre Fougères Communauté et la plateforme.



Signature de la convention portant sur l'engagement de Fougères Communauté dans le dispositif « Prêt d'honneur complémentaire », entre Jacotte Dupont, présidente de la plateforme et Bernard Marboeuf, président de la communauté de communes. Le 15 septembre 2015.

# « Fougères » résultats...

Attribution de prêts d'honneur à taux zéro (pour alimenter les fonds de départ, assoir la crédibilité du porteur de projet auprès des banques, assurer le fond de roulement), parrainage personnalisé... : le passage par « Initiative Pays de Fougères » permet de mettre un maximum de chances de son côté...

Les 400 projets soutenus depuis sa création par « Initiative Pays de Fougères » (215 sur le territoire de Fougères Communauté) ont contribué à créer ou maintenir **800 emplois**. La plateforme a attribué **1 794 000 € de prêts d'honneur** ; par « son entremise » **1 227 000 € d'aides** ont par ailleurs été attribués au titre des dispositifs de la Région (Bretagne Reprise Initiative Transmission) et de l'Etat (prêts et primes).

Son action auprès des porteurs de projet favorise l'entrée de nouvelles activités dans notre paysage économique local et génère un effet « booster » sur le développement de notre territoire.



Philippe Frauciel parraine 7 filleuls

## < Philippe Frauciel

jeune retraité, il est devenu parrain il y a 2 ans, séduit par l'ambiance « *chaleureuse, familiale de la plateforme... C'est ce que j'apprécie : une relation vraie, franche et sympa... Et puis, ajoute - t'il, l'économie est mon terrain de compétences...* »

Pour lui, comme tous les parrains, très investis dans « Initiative Pays de Fougères », la retraite ne signifie surtout pas la « *mise en veilleuse de ses compétences.* »



Claire Dumontier, filleule

## < Claire Dumontier

parrainée par la plateforme, elle a créé, il y a un an, son activité « Design - Jardin », à Romagné. « *Il s'agit en fait d'une reprise d'activité suite au départ à la retraite de mon prédécesseur...* » Un prédécesseur qui avait, lui-même, bénéficié du soutien de la plateforme, à la création de son activité !

« *Il ne faut pas rester seul... Le parrain est toujours là pour nous aider... Entre les membres de la plateforme et la CCI, toutes les compétences sont réunies pour nous accompagner...* »

ance !

## Un parrainage personnalisé : l'effet efficacité...

>> C'est une des fortes valeurs ajoutées du soutien proposé par « Initiative Pays de Fougères » aux porteurs de projet : le parrainage personnalisé.

Le temps d'acquiescer ou de consolider sa propre expérience... le créateur peut s'appuyer sur l'expérience d'un « coach » expérimenté - professionnel en activité ou retraité - qui gardera un œil sur son projet, le temps nécessaire. Car même une fois le « top - départ » lancé, il n'est pas question de laisser le créateur « tout seul dans la nature ».

Etre bien accompagné, au cours de la préparation du projet mais aussi dans les 1ères années d'activité, optimise les chances de pérennité de l'entreprise.

40 parrains bénévoles consacrent du temps, apportent soutien et conseils personnalisés, partagent leur expérience, aident à la constitution d'un réseau de contacts...

Jeunes retraités pour la plupart (cadres, chefs d'entreprise...) ils ont investi dans leur carrière plus qu'un savoir-faire technique. Du fait de leurs responsabilités, leur expérience s'est construite sur l'exigence d'une adaptation permanente et d'une obligation de résultat.

Philippe Frauciel le sait bien.

Ancien cadre commercial & communication dans le secteur de l'agro-alimentaire, il est expert des « business-plans », des études de marché... « *Pendant toute ma carrière, j'ai rendu des comptes, semaine après semaine... je sais être attentif à sentir quel choix sera le bon pour mon filleul, le plus rentable... Et si, dans certains domaines, je sèche un peu... pas de problème : je fais appel aux autres parrains !* »

« *Le parrain ne fait pas d'ingérence dans le projet de son filleul. Il conseille, il oriente... Les liens d'amitié et de confiance s'établissent vite...* » Et la qualité de ces liens participent pour beaucoup à la réussite du projet.

Cette aide vient renforcer l'action de Fougères Communauté en faveur des entreprises locales, pour le développement des activités économiques et de l'emploi.

Le soutien communautaire aux entreprises et à l'économie locales se concrétise par ailleurs :  
- dans son dispositif d'aide à la création d'emplois (voir p. 3),  
- la construction de bâtiments relais (voir p. 5),  
- le fonds d'intervention économique en faveur de communes qui accueillent ou initient des projets liés à des activités artisanales, commerciales...

# « Initiative Pays de Fougères » côté filleuls



Pour Claire Dumontier, c'est la dynamique d'accompagnement dont elle a pu bénéficier (de la part de la CCI, puis de la plateforme), la présence constante et attentive de son parrain qui l'ont aidée à affronter les lourdeurs administratives des premiers mois, mais aussi à dépasser les questions, les doutes...

*« Le coup de pouce financier apporté par le prêt, a été le bienvenu. Mais l'investissement de départ n'était pas important dans mon cas et les banques me suivaient. Par contre, des questions... : j'en avais plein (une femme peut-elle trouver sa place dans un domaine d'activité encore très masculin ? Vais-je réussir à imposer ma marque, à me constituer ma clientèle ?...) »*

*Se sentir accompagnée, encouragée, c'est essentiel. Ma famille aussi m'a soutenue, tout comme mon prédécesseur dont j'ai repris l'activité. C'est lui, le premier qui m'a parlé de la plateforme.... »*

Une vraie histoire de réseau et de transmission... en somme

## Qui sont les filleuls ?

En 2014, tandis que Claire Dumontier mûrissait son projet : 31 autres personnes bénéficiaient comme elle des prêts et des parrainages de la plateforme... La concrétisation de tous ces projets ont généré la création ou le maintien de 75 emplois directs, cette même année.

11% d'entre eux avaient moins de 30 ans, 30% plus de 45 ans ; les femmes représentent 41% des porteurs de projet.

32% d'entre eux étaient salariés au moment du lancement de leur projet. Autant étaient indépendants ou exerçaient en profession libérale. 30% étaient en recherche d'emploi depuis moins d'un an.

## Le parcours de Claire Dumontier Chef d'entreprise depuis un an

A Romagné, Claire Dumontier est devenue, en janvier 2015, la « patronne » de son propre cabinet, « Design Jardin », spécialisé dans le conseil et la conception d'aménagements paysagers.

Salariée pendant 10 ans chez un grand pépiniériste du département, la jeune femme, a senti en 2014, que son horizon professionnel ne lui ouvrait pas les perspectives auxquelles elle aspirait.

*« Créer ma propre entreprise ? Oui, j'y avais pensé mais ça me paraissait énorme... »*

En mai 2014, Claire Dumontier rencontre, par hasard, un paysagiste du Pays de Fougères qui cherche un repreneur en vue de son départ à la retraite. *« Nous avons fait connaissance, je l'ai accompagné sur les salons professionnels... En novembre, ma décision était prise ! »*

Son parcours passe d'abord par la Chambre de Commerce et d'Industrie : *« Je me suis informée auprès de Linda Neveu, sur les démarches administratives, les possibilités d'aides financières ; j'ai suivi une formation sur la reprise d'entreprise, rencontré des experts comptables, des banques... et j'ai été orientée vers la plateforme. »*

Son dossier constitué, Claire Dumontier est invitée à présenter

son projet devant le comité d'agrément de la plateforme. Réaffirmer ses motivations, présenter son étude prévisionnelle, son étude de marché... le dossier est bien ficelé mais le trac est au rendez-vous.

*« Je revois la grande table ovale, les yeux rivés sur moi... c'est comme un oral d'examen mais devant des experts, des comptables, des chefs d'entreprise... tout un monde que je ne connaissais pas... »*

Un « monde » à portée de main pourtant puisque dès le lendemain, elle apprenait que son dossier était accepté.

*« Ma démarche était validée, je me sentais soutenue, je pouvais me référer à l'expérience des autres... Oui : j'étais vraiment prête ! »*

Un an plus tard, elle continue à rencontrer régulièrement son parrain, elle prend des nouvelles des autres filleuls (un réseau se crée entre eux avec, parfois, des complémentarités professionnelles possibles).

Sur un rayon de 100 km autour de Romagné, une cinquantaine de jardins, conçus par ses soins pour des particuliers, portent déjà sa marque : des ambiances plutôt épurées, colorées aux quatre saisons...

## Les secteurs d'activité les plus concernés



1 projet sur 2 s'implante dans une des 18 communes de Fougères Communauté.



## Obtention de prêts d'honneur Le parcours du candidat à la création ou à la reprise d'activité

Création ou reprise d'activité : la première direction à recommander est celle de la délégation fougèraise de la Chambre de Commerce et d'Industrie St-Malo / Fougères.

Qu'il s'agisse d'une première expérience, d'une reconversion... se porter candidat aux prêts accordés par « Initiative Pays de Fougères » demande de constituer, en amont, un dossier parfois complexe. Les professionnelles de la plateforme sont là pour y aider, car à chaque étape du projet, le créateur / repreneur est accompagné.

Une fois finalisé, le dossier sera étudié par un Comité d'agrément (composé d'experts issus de différents secteurs d'activités : chefs d'entreprise, experts-comptables, notaires, assureurs, banquiers, conseillers techniques...)

« A ce stade, 9 dossiers sur 10 sont acceptés, témoigne Jacotte Dupont. Si ce n'est pas le cas, les raisons en sont toujours expliquées au candidat... »

**Le prêt d'honneur à taux zéro** peut être attribué à un porteur de projet pour une création ou une reprise d'activité mais aussi à une entreprise en phase de développement.

**Le prêt d'honneur complémentaire**, financé par les communautés de communes peut venir abonder le prêt d'honneur si le projet est destiné à s'implanter dans une communauté de communes partenaire.

Ce qui est désormais le cas pour les créateurs / repreneurs s'installant dans une des 18 communes de Fougères Communauté (voir page 6).

« Initiative Pays de Fougères » relaie par ailleurs d'autres aides régionales et nationales :

- **Le Fonds régional « Bretagne Reprise Initiative Transmission »** : un prêt à taux 0 couplé au prêt d'honneur pour soutenir les repreneurs d'activités (fonds constitué en partenariat par le Conseil Régional, la Caisse des Dépôts, le secteur bancaire).

En 15 ans, 501 000 € d'aides régionales, ont ainsi été attribués à des repreneurs locaux par l'intermédiaire de la plateforme.

... deux nouvelles formules de prêts viennent par ailleurs de se mettre en place :

**Le prêt croissance** : destiné à des entreprises bien ancrées mais qui ont besoin d'un « coup de pouce » pour investir, recruter...

**Le prêt transition** : destiné à des entreprises rencontrant des difficultés passagères.

Les prêts sont octroyés sur une durée moyenne de 3 - 5 ans.

- **Le dispositif NACRE** : un dispositif de l'Etat destiné aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires des minima sociaux (jeunes de moins de 26 ans) consistant en une avance remboursable à taux 0.

En 15 ans, 726 000 € ont été attribués à des créateurs locaux au titre des dispositifs d'Etat, via « Initiative Pays de Fougères ».



90% des entreprises mises sur les rails avec le soutien de la plateforme passent avec succès le cap délicat des 3 ans... »

« Initiative Pays de Fougères » est une association.

Son conseil d'administration est composé de chefs d'entreprise et de cadres (jeunes retraités pour la plupart dotés d'une expérience « bien assise » qu'ils brûlent de transmettre) et de partenaires locaux (banques, experts-comptables, assureurs...)

Sa zone d'intervention couvre les 58 communes du Pays de Fougères.

Loin de travailler son réseau « en solo », elle est elle-même membre du groupement des 20 plateformes actives sur le territoire breton et du réseau Initiative France.

Celui-ci s'affirme comme le 1er réseau associatif national de financement et d'accompagnement de la création d'entreprise, reconnu d'utilité publique).

**Hébergée dans les locaux de la délégation locale de la CCI St-Malo - Fougères** (Parc d'activités de la Grande Marche) la plateforme, présidée par Jacotte Dupont - chef d'entreprise - est animée par une professionnelle, Linda Neveu, conseillère en création et reprise d'entreprise à la CCI (et sa collaboratrice, Jocelyne Brindejonc).



Linda Neveu,  
animatrice de  
la plateforme

**Contact « Initiative Pays de Fougères »  
au siège de la CCI** (Attention : nouvelle adresse)

Parc d'activités de la Grande Marche,  
rue Claude Bourgelat, à Javené.

Tel : 02 99 94 75 98

Courriel : ipf@saintmalofougères.cci.fr

# L'Europe ? C'est simple comme apprendre

## Le réseau de comités de jumelage aide à franchir le pas

L'Europe ne vit pas qu'à Bruxelles ou Strasbourg. Si pour un grand nombre de citoyens, l'idée européenne apparaît souvent bien compliquée, « lointaine » dans sa dimension institutionnelle, elle trouve pourtant des relais simples et directs « chez nous », dans nos communes. Ces relais ce sont, notamment, les comités de jumelage qui réunissent autant d'ambassadeurs de l'amitié européenne que de familles concernées (environ 200 sur notre territoire).

Des neuf comités de jumelage constitués dans les communes de Fougères Communauté, sept ont choisi de se regrouper au sein d'un réseau qui leur permet de mettre en commun leur expérience, d'élargir leur champs d'amitiés, de partager aussi entre voisins...

Une aubaine pour leurs adhérents qui peuvent y enrichir leur carnet de destinations : la mise en réseau de leur propre comité, leur offre, en effet, la possibilité de se joindre à un échange organisé par un autre comité.

Ainsi un adhérent du comité de Parigné, jumelée avec Campello sul Clitunno en Italie, pourra, par exemple, rejoindre les adhérents de Parcé, pour un séjour à Kortenberg, en Belgique... et inversement.



Un jumelage, c'est d'abord une rencontre et la construction d'une amitié entre deux communes.

Que la démarche soit à l'initiative des élus locaux ou sollicitée en premier lieu par un groupement d'habitants, elle prend valeur officielle par la signature d'une convention entre les deux maires (ou leur homologue selon les

modes de gouvernance locale appliqués chez nos amis européens).

Dans la majorité des cas, les communes confient à leurs citoyens le soin d'animer les échanges, par la création d'une association : le comité de jumelage. Car le jumelage ne saurait vivre sans l'adhésion et la mobilisation des familles, des associations...

### 9 communes de Fougères communauté sont jumelées avec une ville européenne (9 pays sont représentés)

*(en gris sur la carte : les pays de l'Union représentés par au moins un comité de jumelage local, membre ou non du réseau)*

### Le réseau regroupe les 7 comités de :

Laignelet (commune jumelée avec Kedichem au Pays Bas), Landéan (jumelée avec Balrothery, Irlande), Lécousse (jumelée avec Morcin, Espagne), Luitré (jumelée avec Przygodzice, Pologne), Parcé (jumelée avec Kortenberg, Belgique), Parigné (jumelée avec Campello sul Clitunno, Italie), Fougères\* (jumelée avec Ashford, Angleterre, et Bad Münstereifel, Allemagne).

**Hors réseau deux autres comités** de jumelage sont constitués à Romagné (jumelée avec Horndon on The Hill en Angleterre, et Apoldu en Roumanie) et Javené (jumelée avec South Petherthon, Angleterre).

\* Fougères, par ailleurs, est liée par deux conventions de jumelages - coopération avec Ouargaye au Burkina Faso et Somoto au Nicaragua.



La géographie nomade du réseau au cours des derniers mois s'est dessinée au fil des accueils et visites : de l'Italie à Parigné en août, de la Belgique à Parcé en mai, de l'Allemagne à Fougères en juin et de Fougères à l'Angleterre, de l'Irlande à Landéan, de Laignelet aux Pays Bas, de Luitré à la Pologne... L'Europe vit dans nos communes !

< Photo : comité de Laignelet en visite à Dordrecht (Pays Bas).

# ndre à dire « Bonjour ! »

tit pas qui nous sépare de nos voisins

Voilà pas mal d'années qu'ils oeuvrent au développement et à l'animation des comités de jumelage... Francis Llopart, président du réseau, et Daniel Ronxin, secrétaire, en sont plus que jamais convaincus : les relations de jumelage, sont un des maillons de la construction de l'Europe et il ne peut y avoir de jumelage sans la participation active des habitants.

## Le miroir de la diversité européenne

Francis Llopart et Daniel Ronxin partagent un espoir : que les comités de jumelage se multiplient jusqu'à refléter le plus possible, par la diversité des pays représentés, la diversité européenne. *« C'est un des buts du réseau. L'union compte 28 pays, il y a 18 communes regroupées dans Fougères Communauté... Nous avons de quoi développer nos échanges ! »*

Le réseau impose une seule condition aux comités du Pays de Fougères qui voudraient le rejoindre : *« que le pays choisi ne soit pas encore représenté au sein du réseau. »*

Oui mais : dans les petites communes notamment, monter un projet, rassembler un nombre suffisant de bénévoles, organiser les hébergements et les déplacements... n'est pas toujours une « mince affaire ».

Justement : le réseau est là pour ça !

*« Notre association se réunit trois à quatre fois par an... »* Mais en permanence, grâce à l'expérience de ses animateurs bénévoles, acquise au fil des ans, le réseau constitue un pôle de ressources, de conseils, d'échanges de bonnes idées sur l'hébergement, la logistique...

*« Nous sommes des relais, nous aidons à organiser les déplacements, nous disposons aujourd'hui d'un solide carnet d'adresses... notre expérience est une référence. »*

**Pour en savoir plus sur les comités de jumelage, les conditions d'adhésion... vous pouvez écrire à : [rcpf@laposte.net](mailto:rcpf@laposte.net) ou bien contacter votre Mairie.**



Le réseau est administré par des représentants de tous les comités adhérents. Notre photo : au 1er rang Christiane Thomas & Daniel Ronxin (Laignelet), Francis Llopart (Fougères & Laignelet), Simone Jourdan & Daniel Gaillard (Parcé). Au 2è rang : Alain Ausseurs & Daniel Bretel (Fougères), Jean - Claude Drouet (Parigné), Hubert Piedvache (Lécousse), Michel Coquelin (Laignelet), Annie Fouilleul (Landéan), Joseph Tondoux, Alain Gripon & Jean Bretel (Luitré).

Une référence bien identifiée par certains clubs, associations, écoles... qui se rapprochent du réseau pour bénéficier de son aide (échange épistolaire entre classes d'école primaire, échange sportif...)

## Avec le réseau... c'est déjà un peu une « Europe à 8 » et 8 fois plus d'échanges

Bien sûr : *« Les déplacements dans le cadre d'un jumelage ne sont pas des voyages comme les autres. On ne s'y rend pas en simples touristes, mais en amis. Nous y sommes reçus dans les familles... que nous accueillons en retour... »*

Le plus souvent, on adhère au comité de jumelage de sa commune.

Mais si ce comité a rejoint le réseau, ses adhérents bénéficient tous de son offre complète : soit 8 destinations et échanges possibles.

*« A chaque déplacement les différents comités réservent des places dans leurs cars pour les membres des autres comités du réseau. Ce qui permet d'ailleurs de réduire aussi les coûts de déplacement pour chacun... Mais surtout de multiplier les destinations et les chances de rencontres... »*

**Ce qui peut sembler ambitieux dans les objectifs du réseau (« nous espérons participer à la construction de l'identité européenne ») repose pourtant sur une vérité simple : les échanges en famille, entre amis... offrent les bonnes conditions pour aider à se sentir ailleurs comme chez soi et chez soi en Europe.**

# Reconduite pour 2 ans

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat propose des aides pour améliorer vos conditions de logement

Lancée en 2012 par Fougères Communauté, elle devait s'achever en septembre 2015. Les besoins liés à la réhabilitation de l'habitat privé sur le territoire de nos 18 communes, justifient la prolongation de l'opération, jusqu'en 2017.

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat permet de mobiliser des aides financières, au profit des propriétaires privés souhaitant réhabiliter leur logement. Au cours des trois dernières années, ces aides ont permis de faire aboutir 270 projets de réhabilitation.

Les aides attribuées aux propriétaires, au titre de l'opération, concernent les travaux d'adaptation à l'âge et au handicap - destinés à faciliter le maintien à domicile - les travaux lourds de réhabilitation de logements très dégradés, les travaux liés à l'amélioration des performances énergétiques lesquels bénéficient, notamment, d'aides particulièrement attractives.

(Voir notre « Lettre de Fougères Communauté » n°57, disponible également en ligne sur notre site : [www.fougeres-communautaire.bzh](http://www.fougeres-communautaire.bzh).)

En choisissant de prolonger l'opération, Fougères Communauté a renouvelé la mission qu'elle a confiée au CDHAT : lequel coordonne l'opération, gère les dossiers, conseille et accompagne les propriétaires.

**Pour en savoir plus** sur l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, connaître vos droits, bénéficier de l'accompagnement des professionnels du CDHAT :

**rendez vous sur le site :** [www.opah-cc-fougeres.fr](http://www.opah-cc-fougeres.fr)

**ou** à la permanence du CDHAT (voir coordonnées ci-contre)

**ou composez le** 02 99 28 46 50



**Fougères Communauté aide aussi les communes, les ccas et les bailleurs sociaux**

## Le Fonds d'intervention de l'Habitat

Création, réhabilitation de logements locatifs sociaux, réhabilitation et adaptation de logements pour les personnes âgées ou handicapées... Fougères Communauté accompagne aussi les communes, les CCAS et bailleurs sociaux dans les projets d'amélioration de la qualité, de l'adaptation et de la diversité de l'offre de logements sur le territoire.

Un fonds communautaire d'intervention de l'habitat est prévu chaque année pour soutenir ces projets sous forme d'une aide financière.

Ainsi en 2015, Fougères Communauté a accordé son soutien financier à :

- l'adaptation de 35 logements locatifs à Fougères (Fougères Habitat)
- l'adaptation d'un logement occupé par des personnes âgées à Le Loroux (ccas)
- la réhabilitation d'un logement social (commune) et de 22 logements sociaux locatifs individuels (Espacil) à La Chapelle - Janson
- la réhabilitation de 12 logements individuels sociaux à Parigné et à Javené ( Fougères Habitat)
- la construction de 6 logements sociaux individuels à Dompierre - du - Chemin.



Permanence CDHAT  
32 rue Lesueur à Fougères ; le mardi  
de 10h à 12h & le jeudi de 10h à  
12h et de 13h30 à 16h.

Le total des aides accordées en  
2015 s'élève à 135 000 €.

En 2014, les aides avaient été ac-  
cordées à des projets d'adapta-  
tion ou de création de logements  
locatifs sociaux : à Laignelet, St-  
Sauveur - des - Landes, Fou-  
gères, Billé, Le Loroux (110  
logements concernés au total)...  
Pour un montant d'aide globales  
de 237 000 €.

## Nouveau en Pays de Fougères : une plateforme locale de rénovation de l'habitat

# Son nom : Renobatys

Renobatys est, à l'origine, une initiative lancée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), la Région et l'Etat : une plateforme-guichet unique, pour faciliter les démarches des particuliers souhaitant faire réaliser des travaux de réhabilitation de leur logement (conseils, informations sur les dispositifs d'aides au financement, suivi du dossier ou orientation vers l'interlocuteur approprié...)

Fougères Communauté y apporte son soutien financier à hauteur de 24 276 € / an.

Quand un propriétaire souhaite lancer des travaux de réhabilitation, il peut « avoir affaire » à différentes structures qui, selon les cas, sont susceptibles d'accompagner sa démarche (conseils, suivi de dossiers...) et/ou d'apporter une aide financière...

A titre d'exemple : l'Adil, l'Architecte conseil, le CDHAT coordinateur de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat... se présentent comme autant d'interlocuteurs possibles, selon le projet.

L'un des objectifs de la plateforme est de simplifier les démarches en jouant un rôle de première information : sur la rénovation énergétique, les éco-matériaux, les aides financières...

**Si vous êtes concernés** par un projet d'aménagement et quelque soit le niveau de vos revenus : un premier rendez-vous avec la plateforme vous aidera à définir votre projet.

Un conseiller technique pourra ensuite vous orienter vers les interlocuteurs adaptés.

Une étude thermique à domicile, programmée avec le conseiller, vous permettra de faire réaliser un état des lieux des faiblesses thermiques de votre logement et, par la suite, d'étudier différents scénarios, de déterminer un budget...

En assurant la simplification des démarches, en offrant un accompagnement dans le montage des dossiers de subventions et d'aides aux financements, en apportant une information ciblée... les services proposés par la plateforme seront susceptibles d'encourager les projets des particuliers...

La facilitation des démarches pour les propriétaires devrait, par ailleurs, favoriser les actions en faveur de la qualité des logements sur le territoire... et stimuler l'activité des entreprises locales du bâtiment.



**Renobatys**  
36 rue de Nantes  
à Fougères

**Plus d'informations :**  
[www.renobatys.bzh](http://www.renobatys.bzh) / [contact@renobatys.bzh](mailto:contact@renobatys.bzh)  
Tél. 02 90 80 20 00 (prix d'un appel local)

Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30  
& de 14h à 17h30.

# L'artiste, le public et le te

## Dans les coulisses du centre culturel

C'est toujours un moment particulier : les lumières de la salle s'éteignent progressivement, le rideau s'ouvre, la scène s'éclaire... le spectacle commence. Côté salle / côté scène, le centre culturel nous est bien connu. Mais il ne vit pas seulement aux heures de spectacle... Avant - après les représentations et «entre deux»... ses «coulisses» sont le théâtre d'une activité continue.

Coordination générale de la saison culturelle, accueil d'artistes en résidence, partenariats et co-productions (tels : les Flambées Celtik avec les autres communautés de communes du Pays de Fougères, le Grand Soufflet au niveau départemental...) mais aussi : coordination du Réseau des Quatre saisons (constitué avec les autres centres culturels de Vitré, St-Aubin-Cormier, Liffré)... le centre culturel est au coeur d'une activité de diffusion et de création qui rayonne au-delà de notre territoire.



Laurent Fossé dirige le centre culturel (Centre Juliette Drouet et Théâtre Victor Hugo) épaulé par une équipe de 12 professionnels qui représentent les différents métiers de : techniciens, régisseurs, chargés de communication, suivi administratif et comptable, accueil du public...



Le centre est un des maillons du réseau des services culturels de Fougères Communauté lequel regroupe 16 médiathèques, l'école d'arts plastiques et la Galerie d'Art, le conservatoire de musique, L'Espace Aumallerie. Les passerelles entre les différentes actions de ces services se dessinent tout «naturellement» (notre photo : concert du conservatoire sur la scène du centre culturel)

Un menu de saison composé de 40 titres de spectacles, 56 représentations et 10 résidences d'artistes... 400 abonnés, 13 000 spectateurs et 2 espaces (le Centre Juliette Drouet et le Théâtre Victor Hugo).

Il aime comparer son métier à l'art des chefs en Cuisine. Mais Laurent Fossé ne garde pas ses recettes secrètes. Il nous dévoile sa «cuisine interne». Notamment comme il mitonne sa **programmation annuelle**... et comme il en faut pour tous les goûts.

« Notre mission : toucher le public le plus large possible. Nous avons une mission de service public. Or un public est composé de gens très différents. Il faut trouver le bon équilibre entre musique, théâtre, danse, spectacles adaptés au jeune public... »

Equilibre aussi entre «valeurs sûres» et «nouvelles saveurs»: « Il faut renouveler, trouver de nouvelles «recettes»... je vais chercher, je déniche, j'assemble le tout... » Laurent Fossé part ainsi «à la chasse», établit les contacts avec les maisons de production ou (plus rarement) en direct avec les compagnies.

« Il reste toujours une part d'incertitude quant à l'accueil que réservera le public à tel ou tel spectacle. Parfois on est déçu. Parfois, à l'inverse, on rajoute une date pour répondre à la demande. » (NDLR : c'est le cas par exemple pour le spectacle de Nicole Ferroni, programmé en avril prochain, pour lequel une date supplémentaire a dû être prévue).

# rritoire...

## Juliette Drouet

Le centre culturel de Fougères Communauté occupe une des premières places sur la carte des grands centres du département (avec Vitré, Cesson-Sévigné et le TNB Rennes.) « *Notre grande salle accueille 850 places... Le TNB fait 900 places* » rappelle Laurent Fossé.



### Les résidences d'artistes Une vocation d'aide à la création

< Ce matin là : pas de spectacle au programme. Mais le rideau est resté levé et la scène s'anime. Les danseurs de la Cie Grégoire & Co, y sont accueillis en résidence. Sylvie, la chorégraphe de la compagnie (basée à Pabu, dans les Côtes d'Armor) apprécie de pouvoir préparer le prochain spectacle dans des vrais conditions de scène, une respiration de l'espace que leur local habituel de travail ne peut évidemment pas offrir. « *Chez nous, nous avons notre «laboratoire» de travail. Mais ici, nous avons le «paysage» : la scène, la salle...* »

Grégoire & Co est l'une des 10 compagnies accueillies, cette saison, en résidence, par le centre culturel.

« *Au-delà de la diffusion et de la programmation, le centre culturel a aussi cette mission d'aide à la création* » affirme Laurent Fossé.

### & une culture de réseau

Une bonne programmation « maison » permet d'ancrer sa marque sur le territoire, de répondre aux attentes variées d'un large public. Mais « *il faut aussi savoir regarder ce que font les autres, comment élargir notre offre de spectacles... et augmenter notre audience vers un public extérieur* ».

C'est l'objectif du réseau des Quatre saisons, au sein duquel le centre culturel de Fougères Communauté travaille en partenariat avec les centres de Vitré, Liffré et Saint - Aubin - du-Cormier. Ensemble, ils coordonnent leur programmation et enrichissent leur offre en direction de leur public respectif, par une sélection de spectacles inscrits au programme des autres centres : « *Les abonnements peuvent être croisés, nos abonnés pouvant puiser dans la programmation d'un centre partenaire. Nos publics circulent ainsi d'un centre à l'autre.* »

C'est une culture de réseau qui prévaut encore, lorsque les centres culturels du pays de Fougères, les conservatoires (communaux ou communautaires) associés à des structures telles la Granjagoul, les badgadoù... dessinent ensemble l'un des événements marquants du début d'année en Pays de Fougères : les Flambées Celtik (du 26 au 31 janvier - voir page 18). Ou lorsque le centre participe au Grand Soufflet bretilien à l'automne.

Les résidences d'artistes offrent par ailleurs l'occasion d'organiser des rencontres entre les artistes et les établissements scolaires. Elles illustrent ainsi un des volets de l'action du centre en direction du jeune et très jeune public.

Sous le label Grenadine et menthe à l'eau une dizaine de spectacles sont inscrits chaque année au programme du centre, à l'intention toute particulière des plus jeunes.

L'offre culturelle de Fougères Communauté repose sur 3 pôles de diffusion : le Centre Juliette & Théâtre Victor Hugo, L'Espace Aumaillerie

Taillé pour les spectacles XXL, l'Espace Aumaillerie n'assume pas sa propre programmation : il accueille les maisons de production, les organisateurs d'événements... pour des rendez-vous pouvant rassembler jusqu'à 4 500 spectateurs debout (2 400 assis).

Le centre culturel assure la programmation du Centre Juliette Drouet & du Théâtre Victor Hugo.

Le 1er dispose d'une grande salle de 850 places et de deux salles de 300 et 150 places. Le théâtre peut accueillir 280 personnes.

# Du côté du Conservatoire



704 élèves sont inscrits au Conservatoire de Fougères Communauté.

Les élèves ont le choix parmi un trentaine de disciplines (instrumentales, vocales).

Parmi ces disciplines, certaines débouchent assez naturellement sur une pratique collective en Batterie Fanfare, Harmonie... : Tambour, Trompette, Cor d'harmonie, Tuba, Trombone... tous les instruments à vent et les percussions.

De quoi continuer à alimenter le soufflé de nos ensembles dans les communes.

\*Les formations en Fougères Communauté : la Batterie Fanfare du Pays de Fougères, le Fougères Big Band, l'Harmonies de Fleurigné, les Batteries - Fanfares de Luitré, La Chapelle Janson, Javené. Elles rassemblent autour de 150 musiciens.

## Avec tambours & trompettes

Batteries fanfares, harmonies... le conservatoire forme les musiciens amateurs

Harmonies, Batteries Fanfares, fanfares de rues... les formations associatives de musiques d'amateurs sont étroitement liées à la vie de nos communes. Elles y accompagnent les moments solennels ou festifs des commémorations et des animations locales. Elles les représentent à l'occasion de déplacements. Pour leurs membres musiciens, elles sont un espace de pratique collective - par essence conviviale - et de face à face avec le public.

Les 12 formations recensées sur le pays de Fougères (6 en Fougères Communauté\*) regroupent environ 300 musiciens amateurs.

La présence du Conservatoire sur le territoire est un atout formidable pour assurer la formation des futurs instrumentistes qui « alimenteront », demain, les rangs de ces formations si profondément ancrées dans la vie locale.

Dans la classe de Trompette, animée par Philippe Villain : Lina (9 ans), Ferdinand et Mathieu (8 ans) ne se posent pas encore la question de savoir s'ils intégreront ou non une formation...

Pour le moment : c'est le plaisir d'apprendre à jouer qui importe...



La classe de Tambour est animée par Nicolas Pringault. Lequel est aussi le chef de la Batterie Fanfare du Pays de Fougères.

**Gireg, son élève** au conservatoire - et membre par ailleurs de la même Batterie Fanfare - témoigne de la modernité de cet instrument... Bien éloignée de l'image « vieillotte » qui y est parfois accolée :

*« Le tambour sert des pièces très modernes, c'est un instrument qui s'adapte tout le temps, qui se renouvelle... »*



Des rendez-vous  
avec le public

# « Haute Fréquence »



Tout au long de l'année, le Conservatoire offre à ses élèves l'occasion de se produire sur scène... et propose au public une collection de « pauses musicales » dans nos communes.

## Les prochaines dates

**En scène !** Aux Urbanistes, salle Roussel

C'est un rendez-vous - gratuit - offert par les élèves du Conservatoire (auditions de toutes disciplines musicales) : le jeudi à 18h30 et le samedi à 11h.

**Prochainement : « En scène ! » :**

jeudi 21 janvier - samedi 30 janvier - jeudis 4 février & 17 mars - samedi 25 juin. Gratuit

## Les heures musicales

de la Médiathèque communautaire **La Clairière**

C'est Gratuit et ça se passe au 1er étage de la médiathèque.

**Vendredi 5 février**, à 17h30, avec l'ensemble de flûtes traversières junior ;

**Samedi 5 mars**, à 11h30, dans le cadre du « Printemps des Femmes », autour des Femmes italiennes ;

**Samedi 21 mai**, à 14h30, avec l'ensemble de saxophones ;

**Mardi 21 juin**, à 17h45, dans le cadre de la Fête de la Musique, avec l'orchestre à cordes junior.

... et aussi : **Scène ouverte** à la Médiathèque communautaire **La Clairière** avec le Valdocco

**Mercredi 27 avril**, de 15h30 à 17h30.

Participation de groupes du Conservatoire. Gratuit.

## Partenaire des prochains festivals

Avec le Festival Flambées Celtik / du 25 au 31 janvier  
- Voir page suivante...

Avec le Festival Jazz in Fougères / du 21 au 27 mars  
Le conservatoire donne rendez-vous le **Samedi 19 mars**, à Romagné, 20h30 : **Concert** à l'Atrium avec le Jazz-Band, le Fougères Big - Band, et la participation du tromboniste invité, Daniel Zimmermann.

## Concert des Harmonies

Samedi 16 janvier - 20h - Centre culturel Juliette Drouet

Avec la participation de la classe - orchestre Collège Gandhi / Conservatoire). Gratuit.



Photo d'archives : concert des Harmonies 2015

Concert à Laignelet, vendredi 1er avril - 20h30

Avec les élèves instrumentistes de la commune, classes éveil Fougères, chorales du Conservatoire et classe de formation musicale. Autour de « Les demoiselle de Rochefort ». Dans l'église. Gratuit.

Musique de Chambre & orchestre à cordes  
vendredi 29 janvier - 20h30  
Château du Bois Guy, Parigné. Gratuit.

Concert à Javené, vendredi 13 mai - 20h

Salle des Fêtes : concert des classes d'éveil musical de Javené / La Chapelle - Janson, classe Tambour, Batterie Fanfare Javené / La Chapelle- Janson. Gratuit.

Concert à Fleurigné, samedi 4 juin 20h30

Salle des Fêtes : concert avec la classe d'éveil musical Poly'Sons de Fleurigné, le Jazz - Band, Banda, et les Harmonies de Fleurigné. Gratuit.



## Samedi 12 mars Portes ouvertes

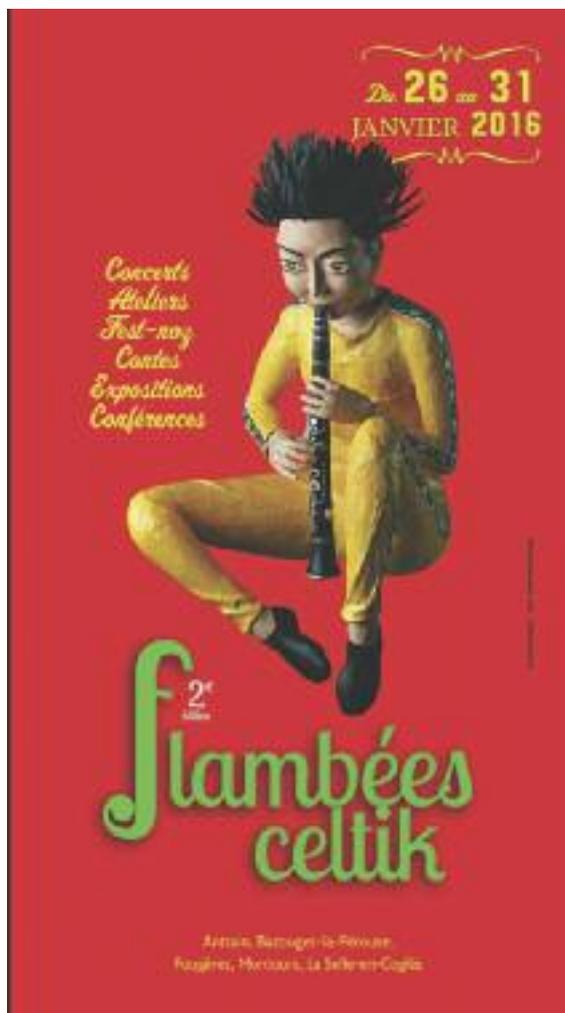
Au Conservatoire / de 14h à 17h non stop

Venez rencontrer les professeurs, tester les instruments, assister à un cours... découvrir les lieux !

Accueil, animations dans l'auditorium (élèves instrumentistes).

Eveil musical : séance d'essai pour les enfants (Moyenne et Grande section Maternelle) accompagnés d'un adulte.

Accueil / Secrétariat / Scolarité : ouverts dès 10h pour répondre à toutes vos questions.



# Festival Flambées Celtik

## Du 25 au 31 janvier

Flambées Celtik : c'est le rendez-vous des musiques et cultures celtiques, en Pays de Fougères.

Le Festival est porté par les communautés de communes du Coglais, de Antrain et Fougères Communauté.

### Tous les rendez-vous en sont gratuits & ouverts à tous

**Dès le 12 janvier... et jusqu'au 23 février : EXPOSITION** « Sonneurs de Clarinette en Haute-Bretagne » (prêt de La Granjagoul) = à la médiathèque de Montours.

**CONFÉRENCE** Mardi 26 janvier sur le Musik Hall breton / 19h / Les Urbanistes à Fougères  
Avec Roland Becker - Sonneur de Bombarde mais aussi multi-instrumentiste, arrangeur et compositeur... son intervention portera sur l'ethnomusicologie, l'histoire de la musique bretonne.

**CONCERT** Jeudi 28 janvier Yannick Noguét & Rozenn Talec / 20h30 / Bar Le Coquelicot à Fougères

Un duo pour un répertoire d'airs composés et traditionnels... à dan-

ser et/ou à écouter. Chant breton et accordéon.

1ère partie : Classe Cor du Conservatoire de Fougères Communauté.

**CONCERT** Vendredi 29 janvier Poppy Seeds  
Musique irlandaise / 20h30 / Cercle antrainais à Antrain

Le groupe revisite les thèmes irlandais avec des accents traditionnels et actuels... sans hésiter à emprunter ses sonorités au bluegrass, à la musique écossaise, suédoise...

1ère partie : Class Sax du Conservatoire de Fougères Communauté.

**MERCREDI 27 JANVIER** Les Flambées Celtik s'adressent au tout JEUNE PUBLIC (3 - 7 ans)

La Chanson des Châtons, par Melaine Favennec

Mercredi 27 janvier / 14h30 et 16h / Les Urbanistes

Melaine Favennec invite « nos petits » dans son univers de mots chantés et de poésie... en français, en breton, en musique...

Mais aussi :

« Conte et musique autour des légendes celtiques » avec Annabelle François, accordéoniste accompagnée d'une conteuse - Médiathèque de Bazouges La Pérouse à 15h.

« Conte du petit peuple » avec Xavier Lesèche & Mandragore - Médiathèque de Montours à 18h30.

Les enfants des écoles seront invités, par ailleurs, à la découverte de la Bombarde et de la Cornemuse dans le cadre de concerts pédagogiques organisés par le Conservatoire, à la Médiathèque La Clairière.

**SAMEDI 30 JANVIER**

atelier, stage, conte & musique, fest-noz

Atelier de musique traditionnelle & Stage de chant du Pays Gallo

Au conservatoire / Les Urbanistes / après-midi

Conte & musique 14h - 15h - 16 & 17h / Esplanade de la Médiathèque

communautaire La Clairière à Fougères.

Avec Roxina (musique asturienne) - Durée 30 mn.

**FEST - NOZ** 20h30

/ Salle des Mazières à La Selle - en - Coglès

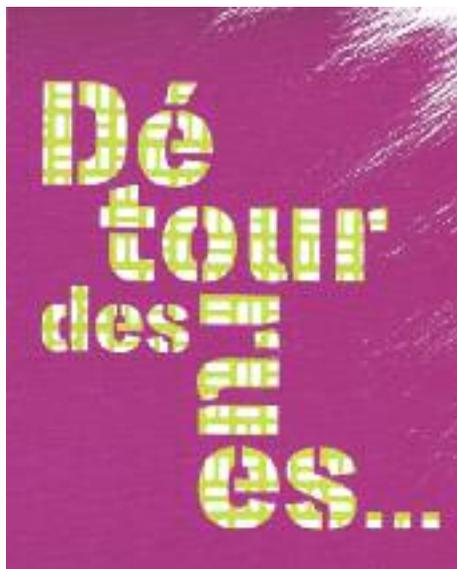


**CONCERT** Gwennyn  
Dimanche 31 Janvier / 16h / Théâtre Victor Hugo à Fougères

Gwennyn sera accompagnée de 5 musiciens - Dont le guitariste Patrick Marzin.

Une voix limpide, des arrangements ciselées entre chanson et electro-pop... Gwennyn renouvelle l'univers de la musique bretonne et celtique.

1ère partie : Atelier chanson junior / classe de formation musicale / ensemble de clarinette du Conservatoire de Fougères Communauté



# A la Galerie d'Art Albert Bourgeois

La Galerie d'Art ouvre la deuxième exposition de sa saison, le 15 janvier, en partenariat avec le FRAC Bretagne :

«Dedans - Dehors»   
Du 15 janvier au 26 mars

«Détour des rues» : c'est la thématique «vagabonde» à laquelle nous invitent, cette saison, la Galerie d'Art et l'Ecole d'arts plastiques de Fougères Communauté.

Après l'exposition dédiée à Ernest Pignon Ernest et ses parcours artistiques de rue... l'exposition «Dedans - Dehors» ouvre à la découverte d'artistes, inscrits à la collection du FRAC Bretagne, qui ont choisi de placer leur atelier «à l'air libre»...

Du 22 avril au 11 juin, la Galerie d'Art ouvrira ensuite ses portes à l'artiste Pascal Mirande (plasticien, photographe).

Entrée libre

Ouverture  
du mercredi au samedi  
de 14 h à 18 h.

Galerie d'Art A. Bourgeois  
Les Urbanistes - Fougères

[www.fougères-communauté.bzh](http://www.fougères-communauté.bzh)

La Galerie accueille en visite libre, mais elle propose aussi des visites personnalisées et adaptées pour les groupes : groupes scolaires, centres de loisirs, comités d'entreprise, associations...

Contactez la médiatrice  
[galerie@fougères-communauté.fr](mailto:galerie@fougères-communauté.fr)  
02 23 51 35 37

L'exposition rassemble des oeuvres de Roger Ackling, Hervé Beurel, Brassai, Dector & Dupuy, Hamish Fulton, Jan Kopp, Charlotte Moth, Mathieu Pernot, François Poivret, Pascal Rivet, Jacques herman de Vries (Collection du FRAC Bretagne, Fonds Régional d'Art Contemporain)... des artistes qui ont repoussé les murs des atelier pour s'installer, de manière ponctuelle ou régulière, dans la rue ou au coeur des paysages à l'air libre... tissant ainsi de nouveaux liens entre l'oeuvre et le spectateur...



François Poivret, Issy - les - Moulineaux - 1, de l'ensemble «Portrait de Jacques Villeglé 28 janvier 1991», 1991. Collection FRAC Bretagne - © François Poivret [crédit photo : François Poivret].

## AUTOUR DE L'EXPO

Conférence sur Le Corbusier par Michel Richard, directeur de la Fondation Le Corbusier .

Projections documentaires sur l'art dans la nature, la commande publique et l'Art en France... : pendant les vacances scolaires de 16h à 16h30 à la Galerie.



# GRAND CONCOURS DE MINI-FILMS



**A partir du 4 janvier**  
Concours de  
Mini - Films  
sur le thème: **LA RUE**

**Concours ouvert aux jeunes de 8 à 18 ans.**

Réalisez votre film en 4 mn chrono maximum (générique compris).  
Transmettez vos films de janvier à début mai, à l'école d'arts plastiques :  
les Urbanistes, Fougères  
concoursfilm@fougères-communaute.bzh

Les résultats du concours seront annoncés en juin (après délibération d'un jury).

## En Mars... l'école au cinéma

Au mois de mars, le Cinéma Le Club de Fougères, accueille une exposition des travaux réalisés en ateliers Adultes : dessin et aquarelle de l'école d'arts plastiques.  
Une dizaine d'élèves exposent leurs réalisations.

## Et une ciné - conférence en Avril

Projection du film de Jacques Demy, « Les Dames de Rochefort » (1967).  
J.P. Berthomé, spécialiste du cinéma parlera de la question du décor au cinéma et des moyens mis en oeuvre par les cinéastes pour transformer un décor réel en décor de fiction.  
Avec les élèves des classes de formation musicale du Conservatoire.

# A l'Ecole d'Arts p

## Les prochaines conférences

### Conférences adultes

présentées par Bruno Dufour Coppolani  
Théâtre Victor Hugo

**Mercredi 13 janvier**  
18h30

**« In situ et Street art, dialogues avec le lieu »**

Dans le musée, l'œuvre a perdu son lieu.  
Les pratiques contemporaines réinventent cependant le dialogue entre l'œuvre et son espace.

Depuis les années 1960, des artistes remettent en cause le musée comme espace de consécration des œuvres. Quelles en sont les conséquences ?

**Mercredi 11 mai**  
20h

**Entre culte et profanation, le poids du sacré dans l'art**

D'abord au service du religieux, l'art semble être l'objet d'une sécularisation progressive. Perd-il pour autant ses liens avec le sacré ?

**Mercredi 3 février**  
18h30

**Pour sortir du musée, Land art et Earthworks**



Felice Varini - Oeuvre in situ à la Vilette

Renseignements et réservations  
Ecole d'arts plastiques - 02 99 94 11 13  
ecap@fougères-communaute.bzh  
www.fougères-communaute.bzh

# plastiques

... pour adultes & enfants

Conférences  
**GRATUITES**

## Récré-conférences Enfants & adultes

présentées par Jean - Yves Lepetit

**Galerie d'Art Albert Bourgeois - Aux Urbanistes**

**Samedi 12 mars, de 15h à 16h30**

« C'est dedans ou c'est dehors ? »

Il y a les artistes qui travaillent dans le secret de leur atelier.

Et il y a ceux qui sortent de chez eux, le nez en l'air pour trouver des idées... picorer des « choses » de notre monde quotidien... qu'ils transformeront en œuvres et présenteront dans des musées.

Ceux-là font entrer au dedans... ce qui est dehors.

Cette récré-conférence proposera de plonger pendant 45 minutes au cœur d'une pratique qui a bouleversé notre conception de l'art, depuis le début du 20e siècle jusqu'à aujourd'hui...

En moins de 10 œuvres ou à peu près...

**Samedi 28 mai,  
de 15h à 16h30**

« C'est vraiment ça ? »

Il y a ce qu'on voit - en peinture, en photo - et qu'on prend pour la réalité... Car on croit en ce qu'on voit. Quelque chose d'ordinaire peut devenir inattendu (une jungle dans un caniveau, une grande voiture miniature... peut-être ?)

Il y a la façon dont l'artiste fabrique son image. Comment être sûr, après tout, de ce que l'on voit ?



Kurt Schwitters - Bild - 1926



...  
et en Avril  
Le 20 / 20  
revient

L'école d'arts plastiques réédite son Festival 20/20 créé il y a un an : des conférences, des projections au cinéma, des expositions, des rencontres...

Vous en saurez plus en consultant le site de Fougères Communauté :  
[www.fougères-communaute.bzh](http://www.fougères-communaute.bzh)

L'école d'arts plastiques de Fougères Communauté accueille plus de 200 élèves.

18 ateliers sont ouverts à Fougères, aux Urbanistes (pour enfants, ados et adultes).

L'école organise par ailleurs des ateliers pour les enfants dans les communes : à Beaucé, Billé, La Chapelle - Janson, Parigné, Romagné, Javené et Lécousse.

Elle a aussi ouvert un atelier ados / adultes à Javené.

En dehors de ses ateliers, l'école organise pour tous les publics (inscrits et non inscrits) des rendez-vous tels que des conférences, des sorties culturelles, des accueils d'artistes... et bien sûr des expositions à partir des travaux réalisés en ateliers.

Elle participe aux Temps d'Activités Peri-scolaires proposés dans les écoles (250 heures offertes cette année), comme le conservatoire (750 heures) et les médiathèques.

Renseignements et réservations  
Galerie d'Art A. Bourgeois - 02 23 51 35 37.  
[galerie@fougères-communaute.bzh](mailto:galerie@fougères-communaute.bzh)  
[www.fougères-communaute.bzh](http://www.fougères-communaute.bzh)

Réseau des médiathèques  
Abonnement  
Gratuit pour tous,  
dans les médiathèques  
de proximité



A compter du 1er janvier, les abonnements seront gratuits, pour tous et pour tous les âges, dans les médiathèques de proximité du réseau de Fougères Communauté (hors Fougères) : à Beaucé, Billé, Combourtillé, Dompierre du Chemin, Fleuriigné, Javené, Laignelet, Landéan, Lécousse, Le Loroux, Luitré, Parcé, Parigné, Romagné, St - Sauveur - des Landes.

A la médiathèque « La Clairière », à Fougères, l'abonnement est désormais gratuit pour tous les jeunes jusqu'à 18 ans (contre 14 ans auparavant).

Au-delà de 18 ans :

l'abonnement est de 4 € pour l'année pour les jeunes de 19 à 25 ans (mais aussi pour les demandeurs d'emploi ou bénéficiaires des minima sociaux, quel que soit leur âge).

L'abonnement annuel s'élève à 12 € pour les + de 26 ans (hors les situations mentionnées ci-dessus).

*A noter que dans le cadre d'un partenariat avec le Surf (transports urbains), la gratuité est étendue à tous les abonnés service Surf.*

Un abonnement permet d'emprunter jusqu'à 12 documents (livres, revues, BD, CD audio, DVD...) pendant 3 semaines.

Chaque habitant de Fougères Communauté, quelle que soit sa commune, peut s'abonner dans l'une ou l'autre des médiathèques de son choix.

L'abonnement est nécessaire pour pouvoir emprunter, mais, évidemment, dans chaque médiathèque, l'accès est libre et gratuit pour tous ceux qui désirent venir lire sur place, écouter de la musique...

## Activités L'Aquatis

C'est le moment de penser à vos  
(Ré)Inscriptions

La plupart des activités encadrées, proposées à L'Aquatis, font l'objet d'une inscription au semestre.

Et c'est au 1er février que débute le 2nd semestre activités : le moment est donc venu de penser à vos inscriptions / réinscriptions.

Toutes les activités sont concernées à l'exception des cours de natation pour les enfants de + de 7 ans dont l'inscription, en septembre, vaut pour l'année entière.



### Activités ENFANTS

■ **Bébés nageurs** (12 - 36 mois), samedi (10h30) - 30 mn

■ **Familiarisation pour les petits** (3 - 5 ans), samedi (11h15) - 45 mn

■ **Pré - apprentissage (enfants de + de 6 ans)**, mercredi (13h45) - 45 mn

**Tarifs :**

12 séances : 112,20 € / 1 séance : 9,40 €

■ **Approfondissement / Leçons**

■ vendredi (17h45)

■ **Approfondissement / Stages**

■ 1 semaine pendant les petites vacances scolaires

**Tarifs Leçons natation** au semestre (séances de 1 heure) : 112,20 €

**Tarifs Stage approfondissement**

1 semaine en vacances scolaires : 52,45 €

### Activités ADULTES

■ **Aquagym**

Activité en petit bassin ou grand bassin, au choix.

**En petit bassin :** ■ lundi (12h - 15h - 16h15 - 18h15) ■ mardi (12h - 13h) ■ jeudi (11h45 - 12h45 - 16h15 - 17h15 - 18h15 - 19h15) ■ vendredi (12h - 13h - 16h30 - 20h)

**En grand bassin :** ■ lundi (16h - 20h15) ■ mardi (17h30) ■ vendredi (12h15)

■ **Aquapalming** ■ vendredi (15h45)

■ **Aquados** ■ lundi (18h)

**Tarifs** Aquagym - Aquados - Aquapalming au semestre : 112,20 €

■ **Aquabodymix**

■ lundi (17h15 - 18h30 - 19h30) ■ mardi (12h15 - 13h15 - 16h30 - 17h30 - 19h) ■ mercredi (19h) ■ jeudi (16h15 - 17h15 - 18h15) ■ vendredi (12h30 - 16h45)

**Tarifs** au semestre : 127,50 €

■ **Futures mamans**

■ lundi (19h15)

**Tarifs** Future Maman 10 séances : 84,25 € / 1 séance : 9,40 €

■ **Anti - aquaphobie**

■ jeudi (18h30)

■ **Enseignement / Leçons**

■ **Apprentissage**

■ lundi (20h15) ■ mercredi (19h)

■ **Approfondissement**

■ lundi (19h15) ■ mardi (20h)

**Tarifs Leçons** au semestre : Anti - Aquaphobie & leçons Natation : 127,50 €

■ **Séances personnes Retraitées**

■ mardi (16h30) / apprentissage & approfondissement

**Tarifs Retraités :** Entrée : 5,20 € / Cours encadré au semestre : 84,25 €

# En février, Chênedet remet le CAP<sub>au</sub> SPORT... pendant les vacances



Si d'aventure, vous n'avez encore jamais mis le CAP au SPORT à Chênedet... les prochaines vacances scolaires de Février vous en offrent l'occasion... Créé au printemps 2014, le dispositif - découverte d'activités 100% Nature - proposé par la Base de plein air, a déjà séduit plus de 1 000 enfants, ados et adultes.

CAP au SPORT, c'est un programme d'activités de plein air, accessibles à tous : enfants (groupes d'âges 4 à 6 ans, 7 à 8 ans, + de 9 ans), ados et adultes.

A chaque vacance scolaire, la base de Chênedet compose un programme adapté à la saison. L'équitation, la course d'orientation, le vtt se pratiquent toute l'année... Et dès le printemps, d'autres activités viennent compléter l'offre : kayak, découverte Nature (faune et flore)...

Une nouveauté s'invitera aux prochaines vacances d'avril: le Tir à l'arc. Cette nouvelle activité sera proposée aux enfants de 8 à 12 ans (par groupe de 12).

[chenedet@fougeres-communaute.bzh](mailto:chenedet@fougeres-communaute.bzh)  
[www.fougeres-communaute.bzh](http://www.fougeres-communaute.bzh)

Une seule contrainte pour profiter de ces vacances en liberté à Chênedet : il suffit de penser à s'inscrire (au plus tard, le matin même de l'activité), en contactant la base de plein air :

**02 99 97 35 46**

**[chenedet@fougeres-communaute.bzh](mailto:chenedet@fougeres-communaute.bzh)**

Certaines activités requièrent un équipement minimal : penser à enfilez chaussures couvertes et pantalons pour l'équitation, prévoir une bouteille d'eau pour le vtt et la course d'orientation.

## Tarifs :

1 activité : 8€ / personne pour les habitants et comités d'entreprises de Fougères Communauté

2 activités dans la journée : 14 € / personne pour les habitants et comités d'entreprises de Fougères Communauté

Le lundi / Enfants de 7 à 8 ans	
Course d'orientation : 10h - 12h & 14h - 16h	Equitation : 10h - 12h, 14h - 16h & 16h - 18h
Le mardi	
Enfants de 4 à 6 ans	+ de 9 ans / Ados / Adultes
Equitation : 10h - 12, 14h - 16h & 16h - 18h	Vtt : 10h - 12h, 14h - 16h & 16h - 18h
Le mercredi / Enfants de 7 à 8 ans	
Vtt : 10h - 12h & 14h - 16h	Equitation : 10h - 12h, 14h - 16h & 16h - 18h
Le jeudi	
Enfants de 4 à 6 ans	+ de 9 ans / Ados / adultes
Equitation : 10h - 12h, 14h - 16h & 16h - 18h	Course d'orientation : 10h - 12h & 14h - 16h
Le vendredi	
Enfants de + de 9 ans / Ados / Adultes	
Course d'orientation : 10h - 12h	Equitation : 10h - 12h, 14h - 16h & 16h - 18h
Vtt : 14h - 16h	



# A l'Affiche

## de L'Espace Aumaillerie



En savoir + : [www.fougères-communauté.bzh](http://www.fougères-communauté.bzh) / [www.espaceaumaillerie.bzh](http://www.espaceaumaillerie.bzh)

**Comment réserver pour nos spectacles de L'Espace Aumaillerie**

Billetterie : Office de Tourisme de Fougères , Carrefour, FNAC / France Billet / TICKETNET / Myticket.fr/ infoconcerts.com.... / 213 productions Fougères

Nana Mouskouri  
Happy Birthday  
Vendredi 8 janvier - 20h30  
Assis numéroté

Le Père Noël  
est une ordure  
Vendredi 22 janvier - 20h30  
Assis numéroté  
Par la « Troupe à Pierre Palmade »  
(mise en scène : P. Palmade)

Salon du mariage  
Dimanche 17 janvier.

Salon des vins, de la peinture  
et des produits régionaux  
Les 27 & 28 février

Anne Roumanov  
Mardi 14 juin - 20h30  
Assis numéroté  
« Aïmons-nous les uns les autres »

# & du centre culturel Juliette Drouet



## Jeune public

Rêves  
dans le sable

Mercredi 13 janvier -  
15h - Centre culturel

Par Lorène Bihorel (Prix du  
public Avignon Off 2014)

**A partir de 7 ans**

Des histoires racontées du  
bout des doigts... sur le  
sable... en formes, lignes,  
stries...

## Mon cirque

Théâtre de marionnettes

Mercredi 9 mars - 15h  
Théâtre Victor Hugo

Par le Théâtre  
des Tarabates

**A partir de 6 ans**



## Théâtre

Love letters

Samedi 9 janvier - 20h30  
Centre culturel J. Drouet

Avec Francis Huster  
et Cristiana Reali.  
Mise en scène : Benoît Lavigne

Une fiction épistolaire qui parle  
de l'amour et de la brièveté de  
l'existence.

L'étonnant M. Ducci

Mardi 19 janvier - 20h30  
Théâtre Victor Hugo

Avec Didier Landucci  
(les Bonimenteurs).  
Pour tous : dès 8 ans

Spectacle visuel composé de ta-  
bleaux / histoires - tels des courts  
métrages - dédiés à l'absurde et  
au surréalisme.

## Concerts

No Money Kids

Vendredi 22 janvier - 20h30  
Centre culturel J. Drouet

Finalistes Paris Jeunes Talents 2014

Concert debout pour le duo elec-  
tro - blues



Clarika et Daphné  
« Ivresse »

Mardi 2 février - 20h30  
Théâtre Victor Hugo

Poésie et chanson.

Les mots de Clarika, poète, la voix  
remarquable de Daphné... portées  
par des styles musicaux qui vont de  
la pop hexagonale au folk.

Nefertiti in the kitchen  
« Lunacy Opéra »

Vendredi 26 février - 20h30  
Centre culturel J. Drouet

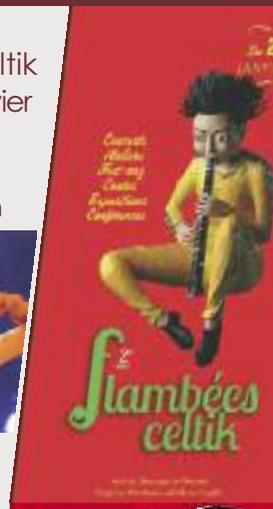
Concert spectacle cabaret punk fo-  
rain à roulettes.... le duo déjanté de  
Jennifer Rival et Nicolas Meheust.

Flambées Celtik  
du 25 au 31 janvier  
voir page 18

avec Gwennyn



en concert à 16h  
Dimanche 31 janvier



Jeanne  
Cherhal

Solo (voix / piano)  
Vendredi 4 mars  
20h30

Théâtre Victor Hugo



**Tout savoir sur la programmation  
Réserver...**

Centre culturel Juliette Drouet , rue du Gué  
Maheu à Fougères. Tel : 02 99 94 83 65  
[centreculturel.fougères-communauté.bzh](http://centreculturel.fougères-communauté.bzh)